

MISE À JOUR SUR LA COVID-19



Message de l'ADC à toutes les parties prenantes

Ci-dessous figure un portrait des efforts de l'Association dentaire canadienne (ADC) en riposte à la pandémie pour la semaine se terminant le 17 septembre 2021. Le prochain bulletin de mise à jour sur la COVID-19 de l'ADC paraîtra le 22 octobre 2021.

En bref : Le point sur la COVID-19

Chef de l'équipe de riposte de l'ADC à la COVID-19, le Dr Aaron Burry, directeur général adjoint – Affaires professionnelles, trace un portrait par vidéo des tendances de la pandémie de COVID-19 pour les présidents et directeurs généraux des associations dentaires provinciales membres de l'ADC.



*Durée de la vidéo : 23 minutes. Date d'enregistrement : 14 septembre 2021
[en anglais]*

Points saillants de la vidéo :

- **Contexte actuel depuis juin 2021, y compris les tendances dans le monde :** Un taux de vaccination inférieur à ce qu'il devrait être ne réussit pas à

- contenir la propagation de la COVID-19. Les chiffres montrent que nous n'atteindrons probablement pas l'immunité collective aussi rapidement que prévu initialement. La COVID-19 continuera à sévir pendant encore un certain temps. Les gouvernements provinciaux se servent des médias pour convaincre davantage de gens d'aller se faire adéquatement vacciner (deux doses).
- **Portrait du nombre de cas dans le monde depuis juillet :** Il y a des points chauds et une croissance très importante du nombre de cas partout au monde. Même si le taux d'immunisation en Amérique du Nord est bon, la vaccination contre la COVID-19 n'en est qu'aux premiers stades à l'échelle mondiale. Les faibles taux de vaccination dans d'autres pays signifient que le virus continuera à circuler et pourrait mettre le Canada en danger parce que les voyages finiront par ramener tout nouveau variant au pays.
 - **Chaque pays a sa façon de faire.** Le Dr Burry discute de ce qui motive les politiques des gouvernements et explique la différence entre une stratégie « zéro COVID », une stratégie endémique et une stratégie combinée. En grande partie, le Canada a choisi une stratégie combinée, qui comprend des mesures telles que la vaccination obligatoire pour certains groupes, la mise en œuvre d'une série de mesures de santé publique telles que le port du masque et l'imposition de limites sur les activités tenues à l'intérieur, l'instauration de certificats de vaccination, etc.
 - **Hospitalisations et décès :** Vu que le nombre de personnes vaccinées continue à augmenter, le nombre de cas n'est plus un marqueur aussi important de la gravité de l'épidémie au pays. Le Canada commence à voir une augmentation significative des hospitalisations.
 - **Variant Delta :** Le Dr Burry aborde « ce qu'on croit savoir », « ce qui pourrait être vrai » et « ce qu'on ignore » au sujet du variant Delta. À l'heure actuelle, on ne sait pas avec certitude quelle est la durée d'efficacité des vaccins ni quelle protection ils offrent contre des variants, comme le variant Mu.
 - **Prochaine vague :** Le variant dominant (Delta) a suivi une courbe de tendance semblable à celle des versions antérieures du virus. Les mesures de santé publique réussissent généralement à aplatir la courbe, mais pas nécessairement à changer la durée de la vague ou à en éliminer l'incidence totale sur le réseau de la santé. La vaccination est très efficace, mais elle n'offre pas de garantie complète contre la propagation ou la maladie. Selon les données d'hospitalisations de différentes régions du monde ayant un taux de vaccination similaire à celui du Canada, environ 70 % des hospitalisations touchent des personnes non vaccinées. Quelque 90 % des personnes qui aboutissent aux soins intensifs ne sont pas vaccinées et ont d'autres troubles de santé sous-jacents. À l'heure actuelle, personne ne sait à quel moment les autorités pourront passer en toute sûreté à une stratégie de type endémique.

Domaines d'intérêt particulier pour les dentistes :

- **La quatrième vague est arrivée :** Le Canada vit actuellement une quatrième vague, qui devrait durer environ 90 jours selon les vagues antérieures. La croissance du nombre de cas est menée par le variant Delta.
- **Évitez les destinations soleil :** Par mesure de précaution, il vaut mieux éviter les voyages vers des destinations soleil, qui exposent les dentistes et leur

- personnel à des risques. Continuez à surveiller les avis aux voyageurs et les pays à haut risque.
- **Réfléchissez à l'endroit où vous vous trouvez :** Prenez des mesures de protection supplémentaires dans les endroits où le taux de vaccination est faible ou dans ceux où des éclosions commencent à être signalées, comme les écoles, les garderies et ailleurs dans la collectivité.
 - **Les protocoles resserrés de prévention des infections resteront probablement en vigueur dans la prochaine année.** Jusqu'à présent, le secteur dentaire a montré que les cabinets pouvaient rester ouverts en toute sûreté et que les pratiques de prévention des infections sont efficaces, ce qui fait qu'il est possible de continuer à offrir des soins buccodentaires durant la pandémie. Vu l'évolution actuelle des infections et les hypothèses formulées au sujet du variant prévalent, le secteur dentaire doit tenir compte de ce qui suit :
 - tout le personnel doit porter des lunettes protectrices, en tout temps, au cabinet;
 - tout le personnel doit porter un masque chirurgical, en tout temps, au cabinet;
 - il faut éviter les masques en tissu à l'extérieur des salles de traitement parce qu'ils ne sont pas toujours pas aussi efficaces pour lutter contre la propagation des infections;
 - le personnel dentaire doit continuer de faire preuve d'une très grande vigilance, tant dans sa vie personnelle que lorsqu'il arrive au travail ou qu'il se trouve dans les aires communes ou non cliniques du cabinet.
 - **Santé buccodentaire et santé générale des patients ayant eu la COVID-19 :** De plus en plus de recherches arrivent à dégager des tendances liées à la santé buccodentaire et la santé générale. Par exemple, les patients qui ont été très malades à cause de la COVID-19 présentent des symptômes, tels que la xérostomie, qui persistent pendant des mois. Il commence aussi à y avoir de nombreux cas de personnes ayant obtenu un test positif à la COVID-19 sans avoir de symptômes, mais qui plus tard commencent à ressentir une fatigue aiguë et d'autres symptômes. La COVID-19 semble ainsi avoir des effets persistants sur la santé au-delà de la maladie initiale. Enfin, un nombre croissant d'études ayant porté sur des personnes asymptomatiques ont remarqué, après un suivi intensif, que des tests diagnostiques montraient des lésions inexplicables et des atteintes à d'autres organes, tels le foie, le pancréas ou même les glandes salivaires.

À venir :

- L'ADC continue d'insister sur l'importance d'une vaccination adéquate pour **tous** les dentistes et l'**ensemble** du personnel dentaire au Canada et fait valoir l'importance de se faire vacciner auprès du grand public dans les médias sociaux.
- Au début de la semaine prochaine, l'ADC prévoit publier une [déclaration publique demandant aux gouvernements provinciaux et territoriaux de rendre la vaccination contre la COVID-19 obligatoire pour tout le personnel de la santé, y compris les professionnels des soins buccodentaires.](#) L'ADC publiera l'énoncé

dans son site Web et en fera la promotion dans les médias sociaux. Des précisions suivront.

Défense des intérêts de la profession

L'ADC est en relation directe avec une série de ministères fédéraux et travaille assidûment pour que la santé buccodentaire reste une question de santé publique reconnue et importante.

Préparatifs de l'ADC en vue des élections :

Au cours des dernières semaines, l'ADC a pris part à des réunions avec le personnel des partis libéraux, conservateurs et néo-démocrates pour discuter de l'élaboration des plateformes avant l'élection et a envoyé des lettres à ces partis pour présenter nos principales recommandations visant à soutenir la profession dentaire et à aider la population canadienne à atteindre et à maintenir une santé buccodentaire optimale. Ces recommandations comprennent :

- Que le Parlement mène une étude détaillée en vue d'améliorer la couverture des soins dentaires pour la population canadienne au cours des douze premiers mois suivant l'élection. D'ici là, l'ADC recommande d'investir 600 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour maintenir et élargir les programmes de soins dentaires déjà en place dans les provinces et territoires, en particulier ceux destinés aux populations vulnérables.
- Étant donné les difficultés particulières auxquelles sont confrontés les aînés dans les centres de soins de longue durée en matière de soins buccodentaires et vu l'importance de la santé buccodentaire sur la santé en général, que toute nouvelle norme nationale afférente aux centres de soins de longue durée fasse en sorte d'inclure la santé buccodentaire.
- Qu'un soutien soit accordé aux cabinets dentaires et que l'accès aux soins buccodentaires soit facilité durant la période de transition suivant la pandémie pour que la population canadienne continue d'avoir accès à des soins dentaires abordables, ce qui veut notamment dire de :
 - poursuivre les efforts pour que les cabinets dentaires aient accès à des masques respirateurs N95 et des gants de nitrile à prix raisonnables;
 - mettre en œuvre les dispositions du budget de 2021 pour soutenir les cabinets dentaires qui ont engagé d'importantes dépenses pour s'adapter aux mesures de santé et de protection contre la COVID-19. Il faudrait modifier ces dispositions pour qu'elles soient rétroactives au début de la pandémie et pour que tous les cabinets y soient admissibles;

- maintenir des programmes d'aide pour les petites entreprises qui subissent encore les contrecoups économiques de la pandémie, telles que certains cabinets dentaires.
- Que soit mise en place sans tarder une réglementation sur l'étiquetage de la face des emballages afin que le grand public puisse reconnaître facilement les aliments riches en sucre et que soit adoptée une législation pour restreindre la publicité d'aliments et de boissons auprès des enfants. L'ADC insiste sur la promotion de saines habitudes alimentaires puisque le sucre est l'une des principales causes des troubles dentaires, telle la carie, surtout chez les enfants. La carie est l'une des maladies les plus courantes chez les enfants au Canada.

L'ADC a préparé une [trousse de campagne électorale](#) pour appuyer ses associations dentaires provinciales et territoriales et ses membres affiliés qui souhaiteraient mener une démarche semblable sur le terrain afin de faire valoir les intérêts de la profession. Elle comprend un document décrivant la plateforme de l'ADC et ses recommandations de politiques pour cette élection, ainsi que d'autres informations utiles.

Groupe de travail de l'ADC sur la reprise des activités

Le Groupe de travail comprend des représentants de toutes les associations dentaires provinciales et territoriales membres de l'ADC. Les membres de ce groupe se concertent pour :

- faire le point sur la reprise des activités dans les cabinets dentaires au pays;
- élaborer des stratégies en vue d'obtenir et de garantir de l'équipement de protection individuelle (ÉPI);
- définir les messages à diffuser au grand public au sujet de la reprise des activités des dentistes.

Mise à jour : Santé mentale en milieu de travail. Il est important de faire attention à sa santé mentale et à sa santé générale, tout particulièrement en période de COVID-19.

Le Groupe de travail a ciblé ses efforts sur le cours [L'esprit au travail](#), qui traite de santé mentale en milieu de travail et qui est offert par la Commission de la santé mentale du Canada. Il s'agit d'un programme fondé sur des données probantes qui a été conçu pour promouvoir la santé mentale et réduire la stigmatisation associée à la maladie mentale en milieu de travail. En cherchant à réduire la stigmatisation et la discrimination entourant la maladie mentale, ce cours aide les organisations à bâtir une culture qui éveille les esprits aux questions de santé mentale et qui soutient le personnel, les gestionnaires et les employeurs.

Le Groupe de travail en est rendu aux dernières phases de l'adaptation de ce cours pour le monde de la médecine dentaire qui sera rebaptisé *L'esprit au travail : Santé mentale*

et bien-être pour les professionnels des soins buccodentaires. L'ADC travaille étroitement avec ses associations dentaires provinciales et territoriales membres afin de déterminer comment ce cours pourrait s'intégrer aux services offerts à leurs membres. Le cours devrait être prêt au début de 2022. L'ADC fera le point à ce sujet dès qu'il y aura du nouveau.

Produits d'information de l'ADC

[CDA Oasis](#) est une communauté virtuelle qui offre de l'information de soutien clinique et des renseignements sur des enjeux et des technologies d'intérêt pour la profession dentaire. Assurez-vous de ne pas manquer les entretiens ci-dessous, enregistrés depuis la dernière mise à jour sur la COVID-19 publiée par l'ADC en juin 2021 :

- [Garder un esprit sain dans un corps sain malgré la « fatigue pandémique »](#)
Il n'est pas facile d'exercer la profession de dentiste même dans le meilleur des mondes, mais les événements de la dernière année et demie ont entraîné une « fatigue pandémique » chez bien des membres de la profession. Le Dr Uche Odiatu, dentiste généraliste et consultant en matière de bien-être de Toronto, explique comment les dentistes peuvent rester en forme et en bonne santé en ces temps difficiles. **(2 septembre 2021)** [en anglais]
- [Y a-t-il une association entre la parodontite et la gravité de l'infection par la COVID-19?](#)
Le Dr Faleh Tamimi est l'un des coauteurs de l'article récent intitulé « Association between periodontitis and severity of COVID-19 infection: A case-control study ». Le Dr Tamimi explique l'importance de mener l'étude, son objectif, son déroulement, ainsi que ses résultats et leurs incidences. **(14 juin 2021)** [en anglais]

Nouveau! Le numéro 4 de *L'essentiel de l'ADC* est affiché [en ligne](#). Ci-dessous figurent certains des éléments saillants portant sur la pandémie de ce numéro. Le numéro 5 paraîtra en octobre 2021.

- [Mot du président : Le poids des données scientifiques probantes](#)
- [Réponses à vos questions sur la COVID-19](#)
- [Vaccins contre la COVID-19 : Comment les dentistes peuvent-ils faire la promotion de la vaccination auprès de leur personnel?](#)
- [Quelle est l'efficacité des vaccins contre la COVID-19?](#)



Cliquez sur l'image pour consulter le numéro 4 de L'essentiel de l'ADC (2021)

Santé mentale et bien-être

La COVID-19 continue d'occasionner beaucoup de stress et d'anxiété chez bien des personnes, y compris le personnel de la santé, les fournisseurs de soins primaires et les professionnels des soins buccodentaires qui sont en première ligne de la pandémie.

Placez votre bien-être au cœur de vos préoccupations et demandez-vous comment vous vous sentez. Espace mieux-être Canada est un [portail qui donne accès à du soutien gratuit et confidentiel en matière de santé mentale et de toxicomanie, 24 heures sur 24, sept jours sur sept](#), y compris à des services de counselling individuels. Pour tout savoir, reportez-vous à la fiche d'information [Espace Mieux-être Canada en un coup d'œil](#).

Consultez la feuille d'information sur les [10 choses que vous pouvez faire dès maintenant pour réduire les inquiétudes, l'anxiété et le stress liés à la COVID-19](#)

Le Programme d'aide aux membres est à votre disposition : Il est possible d'obtenir un soutien en matière de santé mentale et de bien-être en appelant le Programme d'aide aux membres (PAM) du CDSPI au **1-844-578-4040** ou en consultant le site www.travailsantevie.com. Le PAM offre différentes ressources pour aider les personnes à composer avec les tourments de la vie. Il s'agit de services confidentiels de counselling, d'orientation vers des spécialistes et d'information pour les personnes qui sont aux prises avec des difficultés en santé mentale ou qui ont besoin de conseils sur l'exercice physique, l'alimentation ou le rôle parental. Les services et

ressources du PAM sont assurés par l'entremise du cabinet Shepell, le plus grand fournisseur de programmes d'aide pour le personnel et les familles au Canada.



Ce programme offre gratuitement des services de counselling, d'orientation vers des spécialistes et d'information pour les dentistes, leur personnel et leur famille.

L'équipe de riposte de l'ADC à la COVID-19 travaille sans relâche sur plusieurs plans pour aider à atténuer les contrecoups de la COVID-19 sur la profession dentaire. L'ADC s'affaire à aborder les questions scientifiques, cliniques, économiques et commerciales ayant une incidence sur l'exercice de la médecine dentaire, ce qui comprend le déploiement d'efforts pour veiller à la santé mentale et au bien-être des dentistes, de leur famille et du personnel dentaire durant cette période difficile. L'ADC fera régulièrement le point quand il y aura du nouveau.



Association dentaire canadienne
1815, promenade Alta Vista
Ottawa (Ontario) K1G 3Y6
Téléphone : 1-800-267-6354
Adresse électronique : reception@cda-adc.ca
www.cda-adc.ca/fr



CANADIAN
DENTAL
ASSOCIATION
ASSOCIATION
DENTAIRE
CANADIENNE

Le présent document, ainsi que tout fichier lié qui y est associé, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire. Il peut contenir des données protégées et/ou confidentielles. Il est strictement interdit de copier, de diffuser ou de distribuer ce message ou son contenu. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez l'effacer de votre système et répondre à ce message afin que nous puissions veiller à ce qu'à l'avenir, cette erreur ne se reproduise pas. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, il vous est aussi strictement interdit de copier ou de distribuer ce message ou son contenu.